
SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 26 SEPT 2018

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

N° 18.0390 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre alphabétique au concours direct de recrutement de deux (02) élèves Ingénieurs du Cinéma et de l'Audiovisuel pour le compte du Ministère de la Culture, des Arts et du Tourisme, session 2018.

Ce sont :

INGÉNIEUR DU CINÉMA ET DE L'AUDIO-VISUEL

ADMISSIBLES

N°ORDRE	NOM ET PRENOM (s)	RECEPISSE	N°CNIB	DATE NAISS.
1	DABIRE BAMANKA YANICK ROCK	075013	B5257479	21/02/92
2	KABORE SOMKEITA YVES REGIS	000316	B9816677	19/05/87
3	OUEDRAOGO HAMADO	000002	B3750823	02/05/94
4	OUEDRAOGO ISSOUFOU	035011	B2418254	31/12/90
5	OUEDRAOGO SAIDOU	035009	B9013889	27/08/89
6	PARE MAXIME	000087	B8957480	31/12/81

Arrêté la présente liste à 6 noms.

Par ailleurs, les candidats admissibles sont invités à déposer leurs dossiers physiques complets au plus tard quinze (15) jours après la publication du résultat provisoire auprès de:

- l'Agence Générale de Recrutement de l'Etat pour les candidats du Centre;
- la Direction Régionale de la Fonction Publique pour les candidats des autres régions.

L'admission ne sera effective qu'après le dépôt de leurs dossiers complets validés.

INGÉNIEUR DU CINÉMA ET DE L'AUDIO-VISUEL

Pour le Ministre et par délégation,
le Secrétaire général



Souleymane LENGANE